



DES PORCS, DES PIGEONNEAUX ET UNE BOUCHERIE

Rh a Loranger, Arthur, Alice, Beatrice, Bastien et Nicolas Turcotte

Article en page 18

Cr dit photo : Manon Goulet, octobre 2021.

Page 3   12

*Votre
municipalit *

Messages municipaux

Page 13-20

Vie citoyenne

Vivre   St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Biblioth que

Page 21-24

*Espace
commercial*

R pertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale

Courriel : info@saint-gervais.ca

Téléphone : 418 887-6116

Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca



Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- RENÉE FAVREAU
Secrétaire-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sûreté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL EN PRÉSENTIEL - ANCIEN PRESBYTÈRE 2 NOVEMBRE 2021 - 20H

VOTRE MAIRESSE



MANON GOULET

VOTRE CONSEIL



DIANE BILODEAU
Conseillère #1
Mairesse suppléante



DENISE LAPIERRE
Conseillère #2



SYLVIE LEMELIN
Conseillère #3



GUILLAUME
VERMETTE
Conseiller #4



DIANE POULIOT
Conseillère #5



MYRIAM GOULET
Conseillère #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DE LA MAIRESSE SORTANTE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Je félicite Messieurs Gilles Nadeau, nouveau maire élu par acclamation, qui effectue un retour sur la scène municipale et Vincent Bilodeau, une jeune relève au poste de conseiller, en remplacement de Mme Diane Bilodeau. Malheureusement, 5 postes de conseillers sont actuellement vacants à la table du conseil. Cette situation oblige la Direction générale à reprendre tout le processus électoral depuis le début ainsi que la poursuite temporaire des mandats des 5 élus en poste. Je demeure confiante que la population saura démontrer son intérêt pour assurer la continuité de la gestion des dossiers municipaux.

La période pour déposer votre candidature pour combler les postes de conseillers est prévue du **15 octobre au 29 octobre 2021 à 16h30**. Pour obtenir le formulaire à compléter, veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 887-6116 ou consulter le site www.saint-gervais.ca

URBANISME - CONSULTATION PUBLIQUE DU 4 OCTOBRE

16 personnes se sont déplacées au Centre socio-culturel pour participer à la consultation publique au sujet du nouveau plan d'urbanisme et la révision des règlements municipaux.

M. Ludovic Bilodeau, responsable en urbanisme de notre municipalité, a présenté les grandes lignes du plan et les nouveautés concernant les règlements. Comme il n'y a pas eu d'opposition aux changements présentés, le conseil a procédé à l'adoption officielle des documents le 5 octobre dernier. L'entrée en vigueur sera connue sur réception de l'avis de conformité de la MRC (délai maximal de 90 jours).

FIN DE PROBATION DE MME JOHANNE SIMMS, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 3 octobre dernier marquait la fin de probation de Mme Simms, soit 10 mois après son entrée en poste le 3 décembre 2020. Le bilan fort positif de son évaluation réalisée en mai et en septembre dernier, avec la collaboration des élus(es), a permis de confirmer à Mme Simms le titre de Directrice générale. Nous lui souhaitons la meilleure des chances à ce poste stratégique pour lequel elle détient plusieurs atouts.

ÉVÈNEMENT « VILLAGE DE NOËL »

Lors de la séance du 5 octobre, votre conseil a accueilli favorablement l'initiative du comité organisateur par la mise sur pieds d'un Village de Noël qui se tiendra du 3 au 5 décembre 2021. Le tout se déroulera au cœur du village au Parc de la Promenade-des-Sœurs et l'allée menant au presbytère. Surveillez la promotion à venir d'une programmation variée incluant l'exposition de nos artisans locaux.



RECONNAISSANCE POUR UN EMPLOYÉ DE LA VOIRIE

Lors d'une activité de reconnaissance réalisée le 7 octobre dernier, nous avons souligné les 20 ans de service de M. Bernard Fradet, employé à temps partiel à la voirie. Bernard travaille de soir au déneigement depuis le 9 octobre 2001. Ses collègues décrivent



Bernard comme un travailleur ingénieux, jovial et débrouillard. Il avait été recruté par M. Gaétan Laflamme, contremaître en poste, à cette époque. William Fradet, fils de Bernard, s'est joint à l'équipe depuis 2016. Selon un dicton bien connu : La pomme n'est pas tombée loin de l'arbre.

BILAN DE FIN DE MANDAT À LA MAIRIE

Après 4 années au poste de mairesse, le temps est venu de quitter mes fonctions. Au cours des prochains jours, je vais assurer le transfert des dossiers à M. Gilles Nadeau suite à son assermentation. Je lui souhaite la meilleure des chances pour accomplir ce défi au sein d'une équipe renouvelée.

Fière des réalisations depuis mon entrée en poste, je souligne les faits saillants :

- Visibilité de notre municipalité sur l'autoroute 20
- Dézonage du terrain visé par la phase 3 du Développement Lapierre et agrandissement du périmètre urbain avec 2 autres nouvelles zones.
- Création d'un guide du citoyen pour les nouveaux arrivants
- Embauche d'une équipe administrative entièrement renouvelée
- Embauche d'un responsable en urbanisme
- Confirmation d'une aide financière pour la requalification du Centre socio-culturel
- Refonte du plan d'urbanisme et ses règlements
- Refonte du journal municipal Le Gervaisien

- Mise sur pied d'une politique d'évaluation de la performance des RH
- Mise sur pied d'une activité « Brunch reconnaissance des bénévoles »
- Installations des infrastructures sur la rue du Repos
- Mise à jour du règlement du PIIA
- Achat d'une charrue usagée, souffleur et rétro excavatrice et 2 véhicules de services neufs
- Adhésion au programme « Gestion des actifs »
- Création des Comités d'embellissement et des Jardins collectifs
- Travaux de réfection des routes dans les rangs 2 Est et Ouest, rang 1 Est et Rang du Bras et Route Arthur. Fin du rang 2 Est prévue en 2022
- Remplacement des panneaux de rue et enseigne principale + panneau numérique
- Amélioration de la porte arrière de l'unité d'urgence et projet d'une salle de décontamination
- Évaluation des travaux d'entretien externes d'urgence au presbytère et CPE prévus pour 2022
- Amélioration des aménagements de l'écocentre
- Augmentation de la capacité de la station d'épuration
- Mise en place d'une échelle salariale pour les employés

Je profite de l'occasion pour remercier la Directrice générale en poste, Mme Johanne Simms et M. Richard Tremblay, ex DG (2014-2019) qui m'ont loyalement soutenue au cours de mon mandat.

Je remercie tous les employés, les élus et les membres du CCU. Je tiens aussi à remercier les personnes suivantes qui contribuent dans l'ombre à la qualité de l'information diffusée, soit les correcteurs du journal : Johanne Lemieux, Martine Carrier, Karine Labrie et Yves Lacasse. Merci à Audrey Laplante, éditrice du Gervaisien reconnue pour sa grande souplesse et à Caroline Lemieux qui ne compte pas ses heures à titre de responsable au Comité d'embellissement. J'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer avec vous tous, gens de cœur ! Un dernier merci aux citoyennes et citoyens qui m'ont permis en 2017 de réaliser ce projet qui me tenait à cœur. Ce fut un honneur de vous représenter.

MON DERNIER COUP DE CHAPEAU!

Mon dernier coup de chapeau est dédié à une personne qui m'est très chère et qui vit près de moi au quotidien. Merci à mon conjoint Yves Lacasse qui a su m'encourager et me soutenir au cours des 4 dernières années dans les bons moments comme dans les jours difficiles.

Marianne Goulet
MAIRESSE



MOT DE VOTRE NOUVEAU MAIRE, GILLES NADEAU

Citoyennes et citoyens de St-Gervais.

La dernière période de mise en candidatures pour les élections municipales nous a apporté son lot de surprises. J'ai décidé de poser ma candidature pour le poste de maire quand j'ai appris que l'ensemble des membres du conseil ne solliciteraient pas un nouveau mandat. J'ai donc pensé que mon expérience

pas très lointaine de maire pourrait être utile pour une nouvelle équipe au conseil municipal afin de poursuivre les dossiers en cours. Par contre, comme vous, je fus surpris de constater que 5 postes de conseillers sur 6 sont restés vacants à la fin de la période de mise en candidatures. C'est un événement sans précédent pour notre municipalité et cela place la gestion de la municipalité dans une situation particulière.

Pour le moment, les membres sortants du conseil ont accepté de poursuivre leur travail jusqu'à la formation du nouveau

conseil et je les remercie. J'en profite également pour féliciter M. Vincent Bilodeau pour son élection qui apportera un souffle de jeunesse dans le prochain conseil municipal. Cependant, nous devons procéder rapidement afin de combler les 5 postes vacants et pour cela, nous avons besoin de vous.

Pour respecter la loi, nous devons ouvrir une nouvelle période de mise en candidatures dont vous trouverez les dates dans un autre article de la directrice générale, Mme Johanne Simms. J'invite donc les personnes intéressées à se joindre au conseil municipal à ne pas hésiter. Les formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité. À défaut de trouver des personnes pour former un conseil, la municipalité serait inopérante et cela pourrait risquer d'amener une tutelle de la part du ministère des Affaires Municipales, ce qui n'est pas souhaitable.

Enfin, je tiens à vous informer que ma décision de revenir comme maire n'est que pour un mandat de 4 ans mais je ferai le maximum pour le bien de notre paroisse. Il serait donc important que des gens s'impliquent afin de poursuivre le développement de notre belle municipalité.

Au plaisir de vous côtoyer lors d'une prochaine réunion du conseil.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le 7 SEPTEMBRE 2021, en présentiel à 20 h au 227, rue Principale (ancien presbytère).

4.1 COMPTES ET ADOPTION

210904

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de AOÛT 2021 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	41 882.36 \$
Sécurité publique	212 300.19 \$
Transport routier	49 201.71 \$
Hygiène du milieu	12 929.48 \$
Santé & Bien-être	16 950.00 \$
Aménagement et urbanisme	7 581.95 \$
Loisirs et culture	18 496.73 \$
Frais de financement	0 \$
Activités financières	0 \$
TOTAL	359 342.42 \$

Résolution adoptée à l'unanimité

4.6 MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

210909

ATTENDU que le calendrier des séances du conseil municipal 2021 a été adopté le 3 novembre 2020 ;

ATTENDU que selon l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 permet la tenue d'une séance d'un conseil municipal par tout moyen permettant à ses membres de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix. De ce fait, les séances en visioconférence étaient organisées et diffusées sur le site Internet ;

ATTENDU qu'il est maintenant obligatoire de tenir des séances du conseil municipal en présence du public pour le palier d'alerte vert si au moins un membre du conseil participe en personne.

ATTENDU que les mesures sanitaires doivent être respectées ;

ATTENDU que la salle du conseil situé au 150, rue Principale ne respecte pas la capacité d'accueil nécessaire pour permettre au public d'assister en personne aux séances du conseil ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais modifie le lieu des séances du Conseil municipal afin de respecter la capacité d'accueil ainsi que les mesures sanitaires pour une séance publique ;

QUE le conseil municipal de Saint-Gervais tiendra ses prochaines séances en présence du public, et ce, jusqu'à nouvel ordre au bâtiment de l'ancien presbytère, situé au 227, rue Principale, à Saint-Gervais.

QUE les dates et heures demeurent inchangées, soit 20 heures.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE SAINT-PIERRE

210911

ATTENDU QU'il n'est pas avantageux pour la Municipalité de faire l'entretien d'hiver de la route Saint-Pierre en raison de sa localisation ;

ATTENDU QU'UNE demande de prix a été effectuée auprès de trois fournisseurs en déneigement ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule proposition tarifaire.

ATTENDU la soumission reçue de l'entreprise Excavation Yvan Chouinard inc. au montant de 15 000 \$ plus taxes pour la saison hivernale 2021-2022 ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'octroyer le contrat à Excavation Yvan Chouinard inc. pour l'entretien des chemins d'hiver de la route Saint-Pierre au montant de 15 000 \$ plus taxes pour la saison d'hiver 2021-2022 se terminant au plus tard le 1er mai 2022.

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 02-330-00-443-00.

Résolution adoptée à l'unanimité

6.2 ADJUDICATION DE CONTRAT PORTE UNITÉ D'URGENCE

210912

ATTENDU QUE la Municipalité veut refaire la configuration de l'arrière du camion incendie afin que les pompiers puissent avoir un espace pour se changer pendant les interventions ;

ATTENDU QUE le service d'incendie a présenté un plan ainsi que fait une demande de soumission ;

ENTREPRISE	PRIX PAR MÈTRE
Précisions Provençal Inc.	5 750.00 \$

ATTENDU QUE des frais d'environ 1 000 \$ plus taxes pour le lettrage du camion sont également à prévoir ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais octroie le contrat de réaménagement des portes arrière de l'unité d'urgence à Précisions Provençal Inc. ;

RÉSOLU de réaffecter les sommes affectées qui apparaissent au Programme triennal d'immobilisation à l'exercice 2022 pour l'année 2021 ;

RÉSOLU QUE le poste budgétaire affecté sera le 22-220-00-720-00 ;

Résolution adoptée à l'unanimité

6.3 MANDAT INGÉNIEUR – ENGAGEMENT DEMANDE D'AUTORISATION – PROJET DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3

210913

ATTENDU la résolution no 210719 visant l'adjudication du contrat pour réaliser les plans et devis pour le projet résidentiel du développement Lapierre Phase 3, pour la mise en place des services d'aqueduc et d'égouts ainsi que la structure de la chaussée ;

ATTENDU la nécessité de mandater un ingénieur ou une firme-conseil à soumettre la demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et de présenter tout engagement en lien avec cette demande ;

ATTENDU de confirmer l'engagement à transmettre au MELCC au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil mandate l'ingénieur Jean-François Noël de la firme Stantec à soumettre la demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et de présenter tout engagement en lien avec cette demande ;

Résolution adoptée à l'unanimité

7.1 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTENTE POUR L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES – PROLONGATION D'UN (1) AN

210915

ATTENDU le contrat pour l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées octroyé à Hydro Experts (9247-4154 Québec inc.) pour une durée de 12 mois et se terminant le 31 octobre 2021 ;

ATTENDU le degré d'expertise nécessaire ainsi que la qualité des travaux dispensés par 9247-4154 Québec inc. depuis 2017 ;

ATTENDU l'offre de 9247-4154 Québec inc. de renouveler leur contrat pour une année au montant de 44 750 \$ plus taxes ;

ATTENDU le règlement 337-18 sur la gestion contractuelle de la Municipalité qui lui permet notamment de donner, de gré à gré, tout contrat de service, incluant les services professionnels, jusqu'au seuil des appels d'offres publics (105 700 \$) ;

ATTENDU QUE la municipalité peut donc procéder au renouvellement du contrat avec 9247-4154 Québec inc. de gré à gré ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement de l'entente pour une année supplémentaire au montant de 44 750 \$ plus taxes soit du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022.

RÉSOLU QUE les postes budgétaires affectés seront les 02-414-00-411-00 à 50 % et 02-412-00-411-00 à 50 % ;

Résolution adoptée à l'unanimité

10.7 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME #357-21

210917

ATTENDU QU'en vertu de l'article 110.3.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le conseil de la municipalité peut, à compter de la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier plan d'urbanisme ou du dernier plan révisé, selon le cas, réviser le plan en suivant, compte tenu des adaptations nécessaires, le processus prévu aux articles 109.1 à 109.9 et 110 à 110.3 ;

ATTENDU QUE la municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné par (le conseiller / la conseillère) Myriam Goulet et qu'il y a eu dépôt du 1^{er} Projet de règlement lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent Projet de règlement et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une assemblée de consultation publique soit tenue selon les modalités applicables dues à la pandémie COVID-19 adoptées par résolution du conseil le 7 septembre 2021 ;

QUE le 1er Projet de règlement #357-21 intitulé « Règlement du plan d'urbanisme #357-21 » soit adopté tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit intégralement.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.8 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE #358-21

210918

ATTENDU les articles 109.1, 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE la municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la refonte des règlements d'urbanisme facilitera leur administration et leur application ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Gervais #247-04 et ses amendements par un nouveau règlement de zonage ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné par (le conseiller / la conseillère) Myriam Goulet et qu'il y a eu dépôt du 1^{er} Projet de règlement lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent Projet de règlement et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une assemblée de consultation publique soit tenue selon les modalités applicables dues à la pandémie COVID-19 adoptées par résolution du conseil le 7 septembre 2021 ;

QUE le 1^{er} Projet de règlement #358-21 intitulé « Règlement de zonage #358-21 » soit adopté tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit intégralement.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.9 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION #359-21

210919

ATTENDU les articles 109.1, 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE la municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la refonte des règlements d'urbanisme facilitera leur administration et leur application ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le Règlement de construction de la municipalité de Saint-Gervais #248-04 et ses amendements par un nouveau règlement de construction ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné par (le conseiller / la conseillère) Myriam Goulet et qu'il y a eu dépôt du 1^{er} Projet de règlement lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent Projet de règlement et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une assemblée de consultation publique soit tenue selon les modalités applicables dues à la pandémie COVID-19 adoptées par résolution du conseil le 7 septembre 2021 ;

QUE le 1er Projet de règlement #359-21 intitulé « Règlement de construction #359-21 » soit adopté tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit intégralement.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.10 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #360-21

210920

ATTENDU les articles 109.1, 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE la municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la refonte des règlements d'urbanisme facilitera leur administration et leur application ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le Règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Gervais #249-04 par un nouveau règlement de lotissement ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné par (le conseiller / la conseillère) Myriam Goulet et qu'il y a eu dépôt du Projet de règlement lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent Projet de règlement et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une assemblée de consultation publique soit tenue selon les modalités applicables dues à la pandémie COVID-19 adoptées par résolution du conseil le 7 septembre 2021 ;

QUE le 1^{er} Projet de règlement #360-21 intitulé « Règlement de lotissement #360-21 » soit adopté tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit intégralement.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.11 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #361-21

210921

ATTENDU les articles 109.1, 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE la municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE la refonte des règlements d'urbanisme facilitera leur administration et leur application ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le Règlement sur les permis et certificats de la municipalité de Saint-Gervais #250-04 et ses amendements par un nouveau règlement sur les permis et certificats ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné par (le conseiller / la conseillère) Myriam Goulet et qu'il y a eu dépôt du 1^{er} Projet de règlement lors de la séance du conseil tenue le 7 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le présent Projet de règlement et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une assemblée de consultation publique soit tenue selon les modalités applicables dues à la pandémie COVID-19 adoptées par résolution du conseil le 7 septembre 2021 ;

QUE le 1^{er} Projet de règlement #361-21 intitulé « Règlement sur les permis et certificats #361-21 » soit adopté tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit intégralement.

Résolution adoptée à l'unanimité

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec, à Postes Canada, au Directeur général des élections ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Bellechasse.

Résolution adoptée à l'unanimité

11. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité apporte une correction à la séance ordinaire du 10 août 2021 à la résolution numéro 210804 de la Municipalité de Saint-Gervais, puisque le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation demande d'apporter des corrections à la résolution.

VOICI LES CORRECTIONS:

À la résolution 210804, du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2021 on aurait dû y ajouter au 3^e résolu :

« Version #1 » à la suite de programmation de travaux

et de retirer le texte au 3^e résolu :

« de réfection de la route Arthur et le rang du Bras ci-jointe »

DE RETIRER LE DERNIER LIBELLÉ:

« QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux de réfection de la route Arthur et le rang du Bras ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles de 288 521 \$ (20 %). »

J'ai dûment modifié la résolution numéro 210804 en conséquence.

VISITE DE PRÉVENTION ANNUELLE

Dans les objectifs visés du schéma de couverture de risques, les pompiers doivent visiter 20 % du territoire par année.

Pour votre sécurité et celles de vos proches, les pompiers de votre municipalité visiteront des résidences durant le mois de novembre.

À l'occasion de cette visite, les installations suivantes seront inspectées :

DÉTECTEUR DE FUMÉE (FONCTIONNEMENT)

Chaque résidence ou logement doit posséder un détecteur de fumée par étage, le sous-sol y compris.

DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Chaque résidence dont le garage est annexé à celle-ci et pour celles dotées des types de chauffage, tels que : mazout, granules, bois, propane, il est conseillé d'installer ce type de détecteur pour les gaz toxiques.

EXTINCTEUR

Chaque résidence ou logement doit posséder 1 extincteur de type ABC installé dans un endroit facilement accessible.

BOÎTES ÉLECTRIQUES

S'assurer que la boîte électrique soit dégagée.

SORTIES

S'assurer que les sorties soient dégagées en tout temps.

Gilles Boutin, directeur Service incendie St-Gervais



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021, REPORTÉE AU 2 NOVEMBRE 2021.

Avis est par la présente donné par la soussignée,

QUE la date de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, prévue le **mardi 16 novembre 2021**, selon l'avis public publié du 7 juillet 2021, **est modifiée** et planifiée **pour être tenue le mardi 2 novembre 2021 à 20 h**. Étant donné le recommencement de l'élection municipale et le respect du code municipal;

QUE le lieu de l'assemblée soit au local du presbytère situé au 227, rue Principale à Saint-Gervais.

DONNÉ A SAINT-GERVAIS

Ce 12^e jour du mois d'octobre deux mille vingt et un.

JOHANNE SIMMS, DMA
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

TRAVAUX RÉFECTION DE LA ROUTE ARTHUR ET RANG DU BRAS

27 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2021

La Municipalité de Saint-Gervais désire informer la population que des travaux de réfection seront exécutés sur la route Arthur et le rang du Bras afin de procéder au remplacement de ponceaux et à la réfection de la chaussée sur une distance d'environ 1 kilomètre.

Ces travaux seront réalisés par Construction B.M.L. Division Sintra Inc. et débuteront le 27 septembre 2021. En raison de la nature des travaux et des conditions climatiques qui sont intrinsèques, il est possible que l'échéancier soit modifié. Une mise à jour en regard des changements pouvant être effectués à l'échéancier sera faite sur les plates-formes numériques de la Municipalité, et ce, dans les meilleurs délais.

ENTRAVE ROUTIÈRE

Durant les travaux, l'horaire de travail de l'entrepreneur est de 7h à 17h du lundi au vendredi. Prendre note que pendant l'exécution des travaux de remplacement de ponceau, la route Arthur et le rang du Bras seront partiellement fermés et une route alternative sera proposée. Toutefois, durant les opérations de chaussée, la circulation sera possible. La durée totale des travaux s'étendra sur une période d'environ deux (2) semaines.



Merci de respecter la signalisation en vigueur et de faire preuve de prudence à l'approche du chantier.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

DON DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS À LA FONDATION DU CRDP-CA

La Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches (CRDP-CA) tient à remercier la municipalité de Saint-Gervais pour son soutien financier de 200 \$ octroyé dans le cadre de la Campagne de financement **Donnez de l'ESPOIR**, un engagement collectif pour la réadaptation en déficience physique en Chaudière-Appalaches.

La Fondation du CRDP-CA a sollicité toutes les municipalités des MRC de la Chaudières-Appalaches en leur demandant d'offrir un don de 0.10 \$ par citoyen. La somme de tous les dons des municipalités de la Chaudière-Appalaches aura un impact significatif pour le bénéfice des personnes qui obtiennent des services de réadaptation en déficience physique. L'objectif de cette Campagne de financement est d'amasser 250 000 \$ pour le bénéfice des personnes atteintes d'une déficience physique de la motricité, de l'audition, de la vision et du langage. La Fondation du CRDP-CA, fondée en 2002, a une vocation régionale puisque sa mission est d'améliorer la qualité des services offerts à la clientèle de la Chaudière-Appalaches dans les quatre points de service du Programme en déficience physique, situés à Lévis, Montmagny, Beauceville et Thetford Mines.

Les dons recueillis par la Fondation du CRDP-CA lors de la Campagne de financement **Donnez de l'ESPOIR**, serviront à l'achat d'équipements de réadaptation à la fine pointe des nouvelles technologies et pour l'aménagement **d'une cour extérieure thérapeutique** au point de service de Lévis, **Une PREMIÈRE au Québec**.

DES SERVICES OFFERTS À UNE POPULATION DE PLUS DE 400 000 HABITANTS

Au cours des dix dernières années, **plus de 40 000 personnes** de la grande région de la Chaudière-Appalaches ont reçu des services de réadaptation en déficience physique dans l'un des quatre points de services de l'établissement. Chaque année, les thérapeutes du Programme de réadaptation en déficience physique dispensent **plus de 200 000 heures** en prestation de services à la clientèle.

Services ESSENTIELS de deuxième ligne, la réadaptation en déficience physique est **INDISPENSABLE** pour les personnes dont les conditions de santé, suite à une maladie, un AVC, un traumatisme, un accident, une détérioration de l'audition ou de la vision, de troubles de langage ou encore, chez l'enfant, de retard significatif de développement physique, nécessitent des soins spécialisés.

Merci pour votre générosité !

Personne n'est à l'abri un jour d'avoir besoin de réadaptation en déficience physique...

www.fondationcrdp-ca.com

RÉSULTATS DE LA MISE EN CANDIDATURE ÉLECTION MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021



Maire :	M. Gilles Nadeau (élu par acclamation)
Conseiller poste no 1 :	M Vincent Bilodeau (élu par acclamation)
Conseiller poste no 2 :	vacant
Conseiller poste no 3 :	vacant
Conseiller poste no 4 :	vacant
Conseiller poste no 5 :	vacant
Conseiller poste no 6 :	vacant

Comme le nombre de candidatures ne comble pas le nombre de sièges, une nouvelle élection est obligatoire et la municipalité doit procéder à un recommencement de la procédure de l'élection.

Nouvelle élection : 5 DÉCEMBRE 2021

Mise en candidature : ENTRE LE 15 ET 29 OCTOBRE 2021, JUSQU'À 16 h 30.

Vous désirez **devenir un élu municipal**, vous êtes invités à poser votre candidature pour occuper l'un des postes disponibles ou encore inviter quelqu'un à le faire.

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

La municipalité offre un environnement invitant pour ceux qui souhaitent s'engager. La vie municipale a besoin de femmes, d'hommes et de jeunes engagés.

Accepter d'être candidat c'est:

- Promouvoir la vision du développement de la municipalité;
- Participer à la prise de décisions;
- Se prononcer sur les orientations et faire progresser les enjeux locaux;
- Prendre des orientations sur divers aspects de la qualité de vie communautaire.

Conditions d'éligibilité :

- 1) **Avoir le droit** d'être inscrit sur la liste électorale municipale;
- 2) **Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non**, depuis au moins les 12 derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale.

Produire une déclaration de candidature :

Formulaire SM-29 (procurez-vous le formulaire sur le site Internet ou au bureau municipal).

 <https://saint-gervais.ca/elections-municipales-2021/#66-75-mise-en-candidature>

 418-887-6116

Au plaisir de vous compter parmi ceux qui ont à cœur le bien-être de la communauté de Saint-Gervais.



Johanne Simms, Présidente d'élection et directrice générale

Date du scrutin 2021-12-05

Par cet avis public, **Johanne Simms** présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 2 Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 3 Poste de conseillère ou conseiller 6
Poste de conseillère ou conseiller 4
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :
Du 15 au 29 octobre 2021 - Horaire

(Lundi)	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
(Mardi)	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
(Mercredi)	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 17h00
(Jeudi)	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
(Vendredi)	De 8h00 à 12h00	

Attention Le vendredi 29 octobre 2021, le bureau sera ouvert de 8h30 à 16h30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9h30 et 20h00, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche, 5 décembre 2021**
Jour de vote par anticipation : **Dimanche, 28 novembre 2021**

MESURES EXCEPTIONNELLES LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE
(VOTE PAR CORRESPONDANCE – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
 - * Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
 - * Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - * Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - * Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;Entre le dimanche 14 novembre 2021 et le mercredi 24 novembre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - a. Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - b. Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-euse) de la maladie;
 - c. Présentez des symptômes de COVID-19;
 - d. Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - e. Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 24 novembre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- * Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande;
- * Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours;
- * Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour les scrutins en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler;

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 novembre 2021.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après en avoir fait la demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 3 décembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Renée Favreau

La secrétaire d'élection est désignée pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant). Cette délégation par la présidente d'élection est conforme à l'article 73 de la LERM.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre la secrétaire d'élection, le cas échéant à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection
Johanne Simms
 150, rue Principale, Saint-Gervais

Secrétaire d'élection
Renée Favreau
 418-887-6116

Donné à Saint-Gervais le 8 octobre 2021

 , Présidente d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* (chapitre S-5).



Village de Noël

Saint-Gervais

Animation | Spectacle | Foodtruck |
Projection | Bar extérieur | Plus encore

Fin de semaine idéale pour faire vos cadeaux de Noël en encourageant des artisans locaux et offrir quelque chose d'unique.

Suivez-nous sur le Facebook
@Loisirs Saint-Gervais pour connaître les
détails et la programmation.

3 au 5 décembre 2021
Parc Historique de la Promenade des Soeurs
(Activité extérieure)

VILLAGE DE NOËL SAINT-GERVAIS ÉDITION 2021

Le comité organisateur du Village de Noël de Saint-Gervais travaille très fort à la préparation de ce week-end mémorable avec une programmation féerique et haute en couleur, qui aura lieu les 3-4-5 décembre.

Bien entendu, nous avons un besoin urgent et nécessaire de plusieurs bénévoles afin d'accomplir diverses tâches dans différents domaines. C'est pourquoi, nous vous invitons à donner votre nom auprès des loisirs, avec votre champ d'intérêt et vos disponibilités.

VOICI LA LISTE DES BESOINS IMMINENTS:

De l'aide pour réaliser et occuper certaines tâches et responsabilités durant cette fin de semaine du Village de Noël : à l'accueil, la sécurité, la vente dans un kiosque, etc....

De l'aide dans la semaine pour réaliser l'installation et la décoration. De l'aide pour le démontage le dimanche en fin de journée. De l'aide pour la construction des cabanes ; le bar ; la scène, etc....

Nous avons également besoin de matériel pour nous aider à créer un environnement inoubliable :

VOICI LA LISTE DES MATÉRIAUX NÉCESSAIRES:

- Branches rouges, de sapin, de cèdre, de pin, etc.
- Lumières de Noël ;
- Décorations extérieures ;
- Palettes de bois ;
- Grosses bobines en bois de fil électrique (hauteur table bistro) ;
- Grosses bûches de bois pour faire des bancs ou des décorations ;
- Croutes ou planches de bois avec ou sans vécu ;
- Du bois de chauffage pour nos foyers extérieurs ;

Nous avons confiance en vous car les citoyens de Saint-Gervais ont la réputation, auprès des villages environnants, d'être d'une grande générosité à se mobiliser, afin de s'investir, s'impliquer, s'entraider dans le but d'obtenir la réussite des événements organisés par divers comités du milieu. Le bénévolat renforce le sentiment d'appartenance, les liens sociaux et le désir de participer aux changements de son milieu.

Merci de contacter Mélody aux loisirs par téléphone au 418 887-3732 ou par courriel loisirs.stgervais@hotmail.com pour vous inscrire c'est important pour nous tous.

Programmation HALLOWEEN

Les Loisirs de Saint-Gervais



Défi Évasion - Saint-Gervais

Du 16 octobre au 15 novembre
Détails à venir @Loisirs Saint-Gervais



Sac à surprises

Commandez avant le 22 octobre
Livraison le vendredi 29 octobre PM
Coût : 20 \$/sac

Concours décorations d'Halloween

Envoyez une photo de vos décorations
avant le 28 octobre et vous participerez
au tirage d'une valeur de 50 \$.
Envoyez votre photo en P.V. sur Facebook
@Loisirs Saint-Gervais.

CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE

Nous tenons à remercier sincèrement tous les citoyens de St-Gervais, mais aussi les parents et les amis qui ont pris le temps de voter en si grand nombre. Cette mobilisation incroyable a eu pour effet d'augmenter considérablement nos chances de remporter le grand prix du concours.

Le comité juge important de rappeler à la population que le concours est évalué selon les 5 critères suivants :

- La qualité du projet présenté;
- La présence de plantes potagères dans le projet;
- Les retombées pour la communauté;
- Le pourcentage de votes citoyens compilés dans la section du concours sur le site dujardindansmavie.com (en proportion du nombre d'habitants);
- Utilisation des outils promotionnels de dujardindansmavie.com fournis à cet effet (20 %), évaluée à partir du rapport fourni par les participants 2 semaines avant la fin du concours.

Les résultats finaux seront divulgués lors du Gala annuel des Fleurons du Québec tenu le 9 décembre 2021. D'ici là, continuons à croire en nos chances de remporter ce grand prix et gardons espoir. Le résultat sera divulgué dans le Gervaisien de décembre.

Le Comité Embellissement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration invite les membres du club FADOQ St-Gervais à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu : **20 octobre à 19h00 à la salle de l'Âge d'Or de Saint-Gervais, 239, rue Principale**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.
2. Présentation de notre invitée et des membres du Conseil d'administration.
3. Vérification de l'avis de convocation.
4. Vérification du quorum.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Demande d'une proposition pour lecture abrégée du procès-verbal du 14 mai 2019.
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2019.
8. Lecture du rapport des activités 2019-2020 ;2020-2021.
9. Dépôt du rapport des états financiers 2019-2020 ;2020-2021 et de la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021 et adoption.
10. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année.
11. Ratification des actes des membres du Conseil d'administration pour l'année 2020-2021.
12. Politique de location des salles.
13. Modification aux règlements généraux.
14. Lecture de la procédure d'élection.
15. Nomination du président et du secrétaire d'élection.
16. Lecture des mises en candidature.
17. Élection des administrateurs.
18. Élection des dirigeants aux postes des responsabilités.
19. Présentation des nouveaux membres du Conseil d'administration par la représentante de la FADOQ.
20. Mot des élu(e)s.
21. Message de la représentante de la FADOQ.
22. Nomination de trois signataires pour les chèques et effets bancaires.
23. Varia :
 - a) Programme Nouveaux Horizons.
 - b) Activités en lien avec la pandémie.
24. Période de questions.
25. Résolution pour la levée de l'assemblée générale.
26. Tirage.

Nous souhaitons votre participation à cette assemblée générale annuelle.

Des formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des soussignés.

Noël Dionne, Président Téléphone : 418 916-0665
Gilles Nadeau, Secrétaire Téléphone : 418 887-6718

N.B. : Afin de respecter la distanciation physique de deux mètres entre les participants, une inscription préalable est requise S.V.P. veuillez confirmer votre présence auprès de : M. Gilles Nadeau par téléphone avant le 19 octobre.

Le passeport vaccinal est obligatoire ainsi qu'une pièce d'identité ; le masque devra être porté sur place, une solution désinfectante sera mise à votre disposition. Le registre des présences devra être signé par tous les participants. Merci de votre collaboration.



Bonjour à tous,

Vous aimez l'artisanat, la création et vous voulez échanger, présenter vos projets ou apprendre des techniques de base ou avancées : il est possible de vous joindre à nous en tout temps et de participer aux ateliers ou aux rencontres, peu importe l'âge (14 ans et plus).

En octobre, souhaits de bon anniversaire à nos membres : Mmes Rachelle Gauthier, Gemma Lemieux, Marie Josée Dion et Rose Marie Rouillard .

Ateliers prévus en octobre : Tissage technique le boutonné et dentelle aux fuseaux.

Pour notre rencontre de novembre, invitée Mme Vickie Langlois (les courges et autres expériences culinaires).

Ateliers prévus en novembre : Tricot à la broche et points de broderie.

Bienvenue à toutes lors notre prochaine rencontre le mercredi 3 novembre 2021 à la **Salle de l' Âge d'Or à 19 h.**

Claudette Ruel prés. Téléphone : 418 887-3766

LES MINUTES DE PHILIBERT

5: LES MARCHANDS DEUXIÈME PARTIE.

Nous avons une vague idée du futur tandis que nous perdons les traces du passé, ce passé méconnu qui explique le présent que nous pensons bien connaître. Continuons donc d'explorer le Saint-Gervais du 19^e siècle, haut-lieu du commerce régional.

L'EXPLOITANT JOSEPH ROY

Parmi les marchands mentionnés dans les actes notariés, Joseph Roy (c.1786-c.1840) est un incontournable. Le 22 février 1812, un peu plus d'un an après son mariage avec Geneviève Mathieu, Joseph Roy forme une société avec le parlementaire Pierre Langlois, le marchand François Quirouet et le navigateur Louis Lagueux, tous trois de Québec. Sur une période de trois ans, Roy doit fabriquer de la potasse et tenir à la fois magasin et auberge sur une terre du troisième rang que Quirouet a acquise en 1808. À mesure que se développe le commerce du bois d'œuvre, notre marchand s'oriente sur les ressources forestières et les moulins. En décembre 1825, un cultivateur de Sainte-Claire doit lui livrer 200 madriers de première qualité destinés à l'Europe et les mettre en pile à la grève de Beaumont pour 44 piastres d'Espagne. Outre le commerce du bois, Roy prend part dans l'industrie textile. En octobre 1826, il s'endette pour obtenir des cardes et autres effets en vue d'aménager un moulin à Sainte-Marie-de-Nouvelle-Beauce, une entreprise qu'il s'apprête à louer au maître-cardeur Samuel Willet.

Devenu veuf, le capitaine de milice Joseph Roy épouse Euphémie-Émilie Ruel (1807-1870) en octobre 1827, elle qui est presque 20 ans plus jeune que lui. À titre d'inspecteur des chemins du territoire paroissial depuis 1825, Roy est mandaté, en octobre 1831, par les habitants du premier rang pour s'opposer à la répartition des travaux sur la route de descente vers Saint-Charles telle que stipulée par le grand-voyer. On le devine, Roy est un citoyen prospère et recommandable. Le médecin John Gray, décédé en décembre 1831, lui confiait ses trois enfants mineurs, charge que Roy renonce et qui revient au médecin Octave-Cyrille Fortier. Au début de 1832, le recensement indique que Joseph Roy réside juste à l'ouest du faubourg du village, entre le ferblantier Édouard Montminy et le maître d'école John Miller, et qu'il possède 461 arpents en superficie, une étendue considérable qui équivaut à trois terres primitives. Roy fait crédit à quelques citoyens, notamment au sculpteur et constructeur Étienne Bercier qui lui doit £ 75 depuis février. En août 1832, Roy achète du cultivateur François Morin, de Saint-François de la rivière du Sud, un emplacement de moulin à scie situé au nord du chemin du bas du premier rang, avec droit de démolir, réparer et entretenir l'écluse ou la chaussée. En novembre 1832, Roy

s'engage envers les marguilliers à livrer à ses moulins à scie et dans le mois « 1400 planches de pin d'un pouce français d'épaisseur sans gros nœuds, 550 madriers d'épinette de 10 pieds de long par 9 pouces de large par 3 pouces d'épaisseur, et 185 madriers d'épinette de 10 pieds par 10 à 12 pouces de large par 1 ½ pouce d'épaisseur », du bois sans doute destiné à des travaux à l'église ou au presbytère. En novembre 1834, il doit fournir 6000 billots prêts à flotter sur la rivière du Sud au printemps suivant. En janvier 1836, il vend à Bercier une terre du cinquième rang en échange de la portion de la première terre à l'ouest de la route, soit un terrain d'environ 2 ½ arpents de front au nord du chemin du roi par un peu plus de quatre arpents de profondeur en allant vers l'Hêtrière. Cette transaction exclut les emplacements d'Étienne Couture, Louis Tanguay, Noël Roy, Édouard Mongeon, Jean Bilodeau, les représentants de François Leclerc, Joseph Bolduc, Jean Patry et Louis Isoire père.

Homme de confiance, Joseph Roy est nommé exécuteur testamentaire de l'ancien major de milice François Roy et se fait substituer par son fils Étienne Roy, notaire, à titre de procureur du médecin Louis-George Hébert. Il poursuit ses activités de transformation en engageant, en juillet 1837, le maître-potassier Joseph Dionne pour six ans à Sainte-Marie. Le marchand devient coseigneur en décembre 1837, lorsqu'il achète, avec François Buteau et le marchand Pierre Pelletier, une partie de la seigneurie de Georges Gamelin Launière. En juillet 1838, il achète du maître-boulangier Étienne Montminy un emplacement de 3 perches par 5 perches situé presque en face de l'église, avec maison, grange, étable et autres petites bâtisses. Cette maison est louée au médecin Étienne-Paul Lamoureux qui se plaint que l'eau entre par le toit. En septembre 1839, Roy se départit de quelques biens en vendant à Georges Launière une demi-douzaine de propriétés. En juillet 1840, il fait son testament dans lequel il fait mention d'un don de 20 livres courantes « pour les bons pauvres de Saint-Gervais », de « 300 messes basses pour le repos de son âme » et qu'il lègue tous ses biens meubles et immeubles à son épouse et à tous ses enfants, tant ceux issus du mariage avec feu Dame Marie-Geneviève Mathieu que celui avec Euphémie Ruel. En 1841, Joseph Roy n'est plus en vie, ayant comme curateurs les marchands William Bristow et John David Anderson, représentés par le notaire Étienne Roy, fils du défunt. Ces marchands associés ne sont cependant pas à l'abri des poursuites puisque le shérif met en vente, en octobre 1841, un emplacement presque en face de l'église que la veuve Roy rachète aussitôt, étant voisin du sien. En 1846, Euphémie Ruel se remarie avec le lieutenant-colonel Charles Robertson, seigneur du fief Saint-Vilmé, et semble élire domicile chez lui

pour quelques années, à l'endroit qui deviendra le cœur de Saint-Louis-de-Pintendre. Euphémie décède en 1870 et, pour quelques dollars de plus, est enterrée sous l'église paroissiale. Ses restes sont relocalisés après l'incendie de l'église en 1872.

LES AUTRES MARCHANDS



Les McKenzie, Ruelle, Bacquet dit Lamontagne et Roy mentionnés dans le précédent article ont été les précurseurs du commerce à Saint-Gervais. D'autres ont suivi et quelques-uns pourraient réapparaître, sous une autre occupation, lors de prochains articles. Les actes notariés du 19^e siècle mentionnent François Quirouet, Jean Tellemair, Étienne Couture, Joseph Gontier dit Bernard, Georges Borne, Charles Lafontaine, Michel Paquet, Marcel Aubé, Édouard Rouleau, Jean-Baptiste Boutin père et fils, Antoine Fafard, David Blanchet, les jersiais Philippe Deslandes et Abraham Esnouf, Joseph Jolivet, Charles Labrecque, George Tanguay, Prudent Leclerc, Léandre Thibodeau, Louis Godbout, Abraham Rémillard, Antoine Fournier, Étienne Turgeon, Prudent Dessaint dit Saint-Pierre, Pierre Dion, Alexandre Bilodeau et son fils Clovis, Pierre Marquis et ses fils bouchers, Pierre-Guillaume Bilodeau, Napoléon Bilodeau, Laurent Audet, Joseph-Prudent Labrecque, le maire Charles Audet dit Lapointe, François Doyer et son fils Eugène, Pierre Fortier et ses fils Joseph-Albert et Pierre « Pitre » Fortier, les frères Albert Arsenault, Jacques Arsenault, Eugène Arsenault, David Arsenault et Napoléon Arsenault, les frères Gervais et Barnabé Talbot, Georges Bernard, Ferdinand Roy, Thomas Roy, François-Octave Côté, Ferdinand Goulet, Louis Goulet, David-Onésime Goulet, Vital Fournier, Pitre Carrier, les frères Cyrille et Cyprien Catellier, Nazaire Catellier, Eusèbe Catellier, Maxime Godbout, les frères Gervais et Michel Carrier, Abraham Godbout, Pierre Labrecque, les associés Esdras Nadeau et Amédée Blanchet, François Nadeau, André Labbé père et fils, Paul Girard, Honoré Lacasse, Amédée Duval, Vital Fournier, Eusèbe Bélanger, Octave Montminy, Cyrille Lantagne, Wellie Asselin, Octave Brochu, Adolphe Bernier et d'autres passés inaperçus. On compte aussi quelques femmes qui seront le sujet d'un article futur.

DANS LE PROCHAIN BULLETIN : NOMS DE RANGS ET DE ROUTES.

Vous êtes friands d'histoire locale ? Consultez le site internet de la Société historique de Bellechasse à l'adresse shb@shbellechasse.com, sinon celui d'Archives Bellechasse à l'adresse archives@shbellechasse.com. Vous détenez des images anciennes ou de vieux documents qui pourraient aider à enrichir et mieux comprendre l'histoire de Bellechasse ? Confiez-les à nos archivistes qui, selon vos attentes, pourront les numériser et les diffuser sans que vous n'ayez à vous déplacer. Pierre Lefebvre (418 903-1899), coordonnateur du projet Archives Bellechasse ; Éric Légaré-Roussin, archiviste (eric.legare.roussin@shbellechasse.com) ; Pierre Prévost (418 571-8743), auteur des « minutes de Philibert ».

VIENS BÉNÉVOLER



Je veux rester en santé, je fais du bénévolat!

SELON UNE ÉTUDE, LES BÉNÉVOLES SONT EN MEILLEUR SANTÉ QUE LE RESTE DE LA POPULATION

JE ME SENS BIEN!

Le bénévolat est bénéfique pour la santé mentale

L'étude révèle que les bénévoles ont 27% moins de risque de développer des troubles cognitifs

418-883-3699
1877 935-3699



DES PIGEONS, DES COCHONS ET UNE BOUCHERIE!

Nous sommes éleveurs de pigeonneaux à chair depuis 2004 et de cochons depuis 2006 lorsque nous avons acheté notre ferme à Saint-Gervais. Nous ne sommes pas un couple natif de Bellechasse, mais nous avons choisi d'y vivre et d'y fonder notre famille.

En 2013, nous avons transformé le sous-sol de notre résidence pour y faire notre boucherie. Cela nous a permis d'offrir encore plus de coupes de viande de porc et porcelet à nos clients restaurateurs établis un peu partout au Québec. Rapidement, l'espace au sous-sol de la maison est devenu trop petit car la demande pour nos produits était sans cesse grandissante. L'achat du bâtiment au village pour en faire la boucherie Turlo nous a permis d'avoir tout l'espace nécessaire à l'expansion de notre entreprise. Nous sommes maintenant une équipe de 26 personnes, temps plein et temps partiel.

Notre commerce comporte plusieurs volets : l'élevage de nos animaux (porcs et pigeonneaux), l'exploitation de notre petite érablière, la découpe en gros de notre viande pour la distribution dans les boucheries et restaurants du Québec, une cuisine de production afin d'offrir plus de produits transformés, un service de découpe à forfait pour les autres éleveurs œuvrant dans le circuit court, un service de découpe de gibier sauvage (cerf, orignal et ours) à même notre ancienne boucherie sur la ferme et bien sûr, une grande boutique où l'on retrouve les produits provenant de notre ferme, mais aussi une boutique



Arthur 13 ans, Alice 10 ans, Bastien 8 ans, Beatrice 6 ans, Rhea Loranger, Nicolas Turcotte

Crédit photo : Manon Goulet, octobre 2021.

où il y a probablement la plus grande variété de viande offerte dans Bellechasse, issue pour la plupart d'éleveurs de la région. Le circuit court et l'achat local, ça nous connaît depuis déjà plusieurs années !

Avec les 4 enfants et nos nombreux projets, on n'a définitivement pas le temps de s'ennuyer !

Rhea Loranger et Nicolas Turcotte

AVIS DE PASSAGE DE CONTRÔLEUR DE L'ESCOUADE CANINE EN NOVEMBRE PROCHAIN

Afin de procéder au recensement annuel des chiens et à la vente de médailles annuelles de ceux-ci, L'Escouade Canine MRC 2017 (Escouade) se rendra à votre domicile en novembre prochain afin de distribuer les médailles et faire la mise à jour du registre de tous les chiens. Le coût de la médaille est de 25 \$: cette somme doit être versée par le propriétaire du chien, directement au contrôleur. La médaille sera valide pour une période d'un an et renouvelable chaque année.

Le paiement doit être acquitté au moment de la visite du contrôleur, les modes de paiement suggérés sont :

- Argent comptant
- Chèque
- Carte de débit
- Carte de crédit

Si vous êtes absent lors du passage du contrôleur, et que vous êtes propriétaire de chien, un document indiquant la procédure à suivre afin de vous procurer la médaille de votre chien vous sera laissé à votre domicile.

Vous pouvez également faire la demande directement sur le site de la Municipalité au www.saint-gervais.ca ou <https://escouadecaninemrc.com>

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal par courriel à info@saint-gervais.ca ou 418 887-6116.

Bibliothèque

Toute l'équipe de votre bibliothèque est heureuse d'accueillir de nouvelles bénévoles : Mmes Louise Bouchard, Suzanne Fradet et Julie Gonthier. Bienvenue parmi nous et merci pour votre implication.

À tous ceux et celles qui souhaiteraient se joindre à nous, vous n'avez qu'à communiquer votre nom à la bibliothèque, à une bénévole ou à la municipalité. Micheline Trudel, responsable, fera le suivi.

Afin d'accommoder les usagers la bibliothèque s'est dotée d'une boîte vocale où laisser votre message : 418 887-3628.

Chaque mois, une liste des nouveautés est publiée dans Le Gervaisien mais vous pouvez vous tenir informé également en consultant notre page facebook : mabibliotheque.ca/saint-gervais



LE VENT EN PARLE ENCORE PAR MICHEL JEAN

À quatorze ans, Virginie, Marie et Charles sont arrachés à leurs familles sur ordre du gouvernement canadien. Avec les autres jeunes du village, ils sont envoyés, par avion, dans un pensionnat perdu sur une île à près de mille kilomètres de chez eux pour y être éduqués.

On leur coupe les cheveux, on les lave et on leur donne un uniforme. Il leur est interdit de parler leur langue. Leur nom n'existe plus, ils sont désormais un numéro. Soixante-dix-sept ans plus tard, l'avocate Audrey Duval cherche à comprendre ce qui s'est passé à Fort George, l'île maudite balayée par l'impitoyable vent du large, et ce qu'il est advenu des trois jeunes disparus mystérieusement.



HEURES D'OUVERTURE

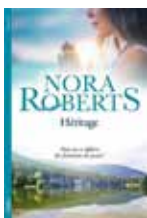
JUSQU'À NOUVEL ORDRE

LUNDI de 13h30 à 15h30

MARDI de 18h30 à 20h30

JEUDI de 18h30 à 20h30

NOUVEAUTÉS



SAUTE DANS L'ACTION!

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Accompagnement flexible et personnalisé
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

CHEZ NOUS!

Dans Bellechasse, pour tous!

Le Carrefour
Employabilité • Travail de rue

Jeunes de 16 à 35 ans
Adultes de 36 ans et +

580, route Bégin, Saint-Anselme QC G0R 2N0
Contacte nos conseillères au 418-887-7117

[f](https://www.facebook.com/cestmoncarrefour.com) [i](https://www.instagram.com/cestmoncarrefour.com) | cestmoncarrefour.com

Services-conseils gratuits offerts à la population de la MRC de Bellechasse
Toutes les mesures de la santé publique en vigueur seront respectées.

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles,
situé au 339, rue Principale,
OUVERT jusqu'au 6 novembre 2021 inclusivement.

Merci de votre collaboration!

OCTOBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10	11 ACTION DE GRÂCE	12 	13	14	15	16 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00
					MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE	
17	18	19 	20 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FADOQ	21	22	23 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00
MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 15 AU 29 OCTOBRE 2021						
24/31 HALLOWEEN	25	26 	27	28	29	30 ÉCOCENTRE OUVERT 8H00 À 12H00
MISE EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 15 AU 29 OCTOBRE 2021						

NOVEMBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2 CONSEIL MUNICIPAL 	3 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	4	5	6 DERNIÈRE JOURNÉE ÉCOCENTRE OUVERT- 8H00 À 12H00
7 HEURE D'HIVER	8	9 	10	11 JOUR DU SOUVENIR	12	13 MESSE 16H00
14	15	16 	17	18	19	20
21	22	23 	24	25	26	27 MESSE 16H00
28	29	30 				

CREDO
DESIGN | IMPRESSION | INSTALLATION

PLUS
DE **30 ans**
DE PASSION
& DE CRÉATION

1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

T 418 839.7207

www.impressionscredo.ca

CONCEPTION GRAPHIQUE
GRAND FORMAT

IMPRESSION
KIOSQUE

LETTRAGE
SIGNALÉTIQUE

INSTALLATION



EMI



LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques

AGRI VENTES BRIDGE INC.
BRIDGE AGRI SALES INC.



Aston

VENTEC

BROCK



144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0

Tél.: 418.887.3307

Télec.: 418.887.7006

1 866 887-3307 sans frais

Kiosque libre-service

Impression en 12 sec.
et facile d'utilisation

Apportez
votre :

- carte mémoire
- disque compact
- clé usb

- 1 Choisissez vos photos
- 2 Recadrez vos photos
- 3 Corrigez les yeux rouges



Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois
2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6023

WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



SÉBASTIEN VERMETTE

Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com

Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139

Téléc.: 418 837-8630



www.maisonduroutier.com

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com



S.R. ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. : 5782-8261-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 3^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

ESPACE DISPONIBLE



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Recevez **125\$** en argent pour votre vieux pare-brise

www.vitrieriemobile.com

41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



Dre Caroline Laliberté, DMD
Chirurgienne-dentiste

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R3C0
418 887-3339



Bienvenue aux nouveaux patients !

Garage Jacques Langlois

418 887-6750

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)



Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente

NOUVEAUTÉ

Technique Neuro-cutané



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0



418-208-9285

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

10, 1^{er} Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q. : 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Roch Godbout
Notaire

Myriam Couillard
Notaire-MBA



PRÈS DE VOUS

Saint-Gervais 1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE

promutuelassurance.ca



Services
de climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Téléc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



DENTUROLOGISTES

VICKY CHOUINARD d.d.
ALAIN BELLAVANCE d.d.
T. 418 883-2380 www.denturo.info

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
 • Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR **418 887-3396**
 ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
 FLEURISTE
 FLEURS pour toute occasions
 CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
 sylvie.dion.fl@globetrotter.net
 Rejoignez-nous sur Facebook
 293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0

Roy
 MINI-MOTEUR
 Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
 9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
 Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
 LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna

Turlo
 GRAND CHOIX DE VIANDE
 PRODUITS LOCAUX
 PLATS CUISINÉS 100% MAISON
 VIANDE À MÉCHOUI
 LOCATION DE REMORQUE À MÉCHOUI
418 916-3144
 HORAIRE
 Lundi, mardi, mercredi : 9h à 17h30
 Jeudi et vendredi : 9h à 18h
 Samedi : 9h à 17h30
 Dimanche : FERMÉ
 192, rue Principale
 SAINT-GERVAIS, QC
 turlo.ca

BOSSE
PRESTIGE
 Débosselage sans peinture sur rendez-vous
 Marc-André Laflamme
 marc-andre.laflamme@hotmail.com
 418 953-4936

GOULET & FILS
Éric Goulet
 108, rue Principale,
 Saint-Gervais QC G0R 3C0
 Tél.: 418 887-3327
 Cell.: 418 882-7600
 eric.goulet@frsgouletetfils.com
 frsgouletetfils.com
 DION Pronovost
 POTTINGER ANDERSON

L. ASSELIN INC.
 USINAGE & SOUDURE
 FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
 TÉL: 418 887-3762 - FAX: 418 887-3639 - ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
 322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Garage
Patrick Fradette inc.
 Mécanique générale
 • Diagnostic électronique
 • Vente de pneus
 • Pose de pare-brise
 302, Principale
 Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

ALCRÉA DESIGN
 création graphique et événementielle
 La touche créative
 de votre projet!
 DESIGN GRAPHIQUE
 CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
 PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
AUDREY LAPLANTE
 DESIGNER GRAPHIQUE
418 925-7720
 audreyl@hotmail.ca
ALCRÉA DESIGN **WWW.ALCREA.CA**